

Aménager les villes en France

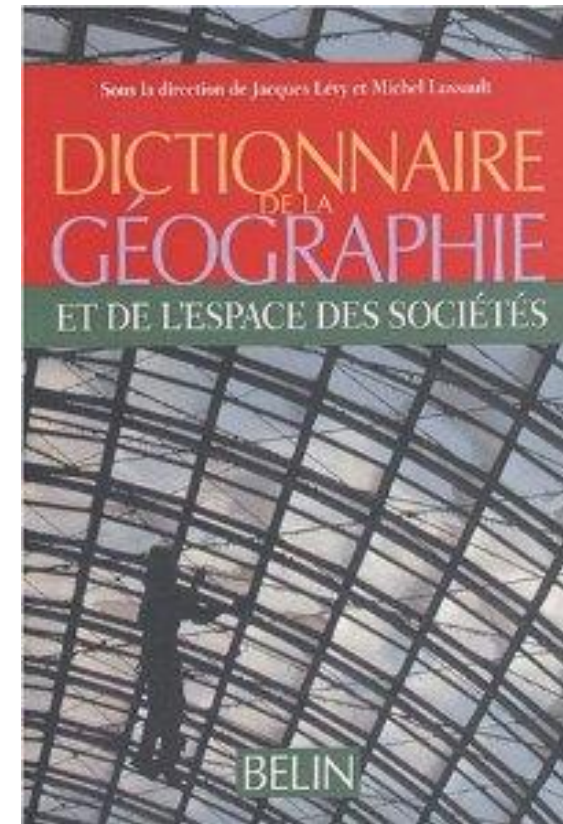
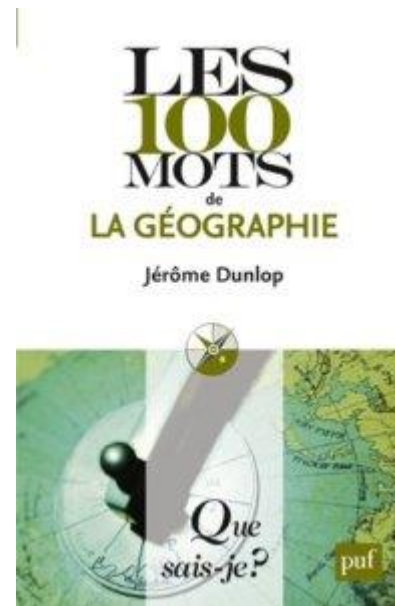
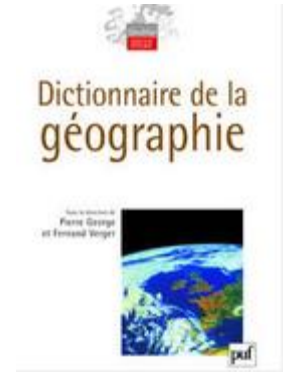
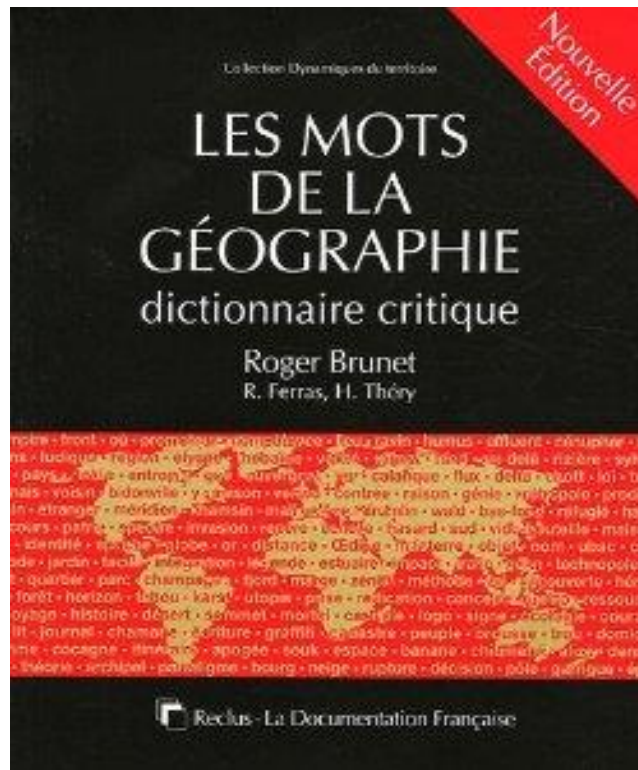
Ouvrages conseillés : Bien maîtriser les chapitres consacrés aux villes dans les manuels généraux.

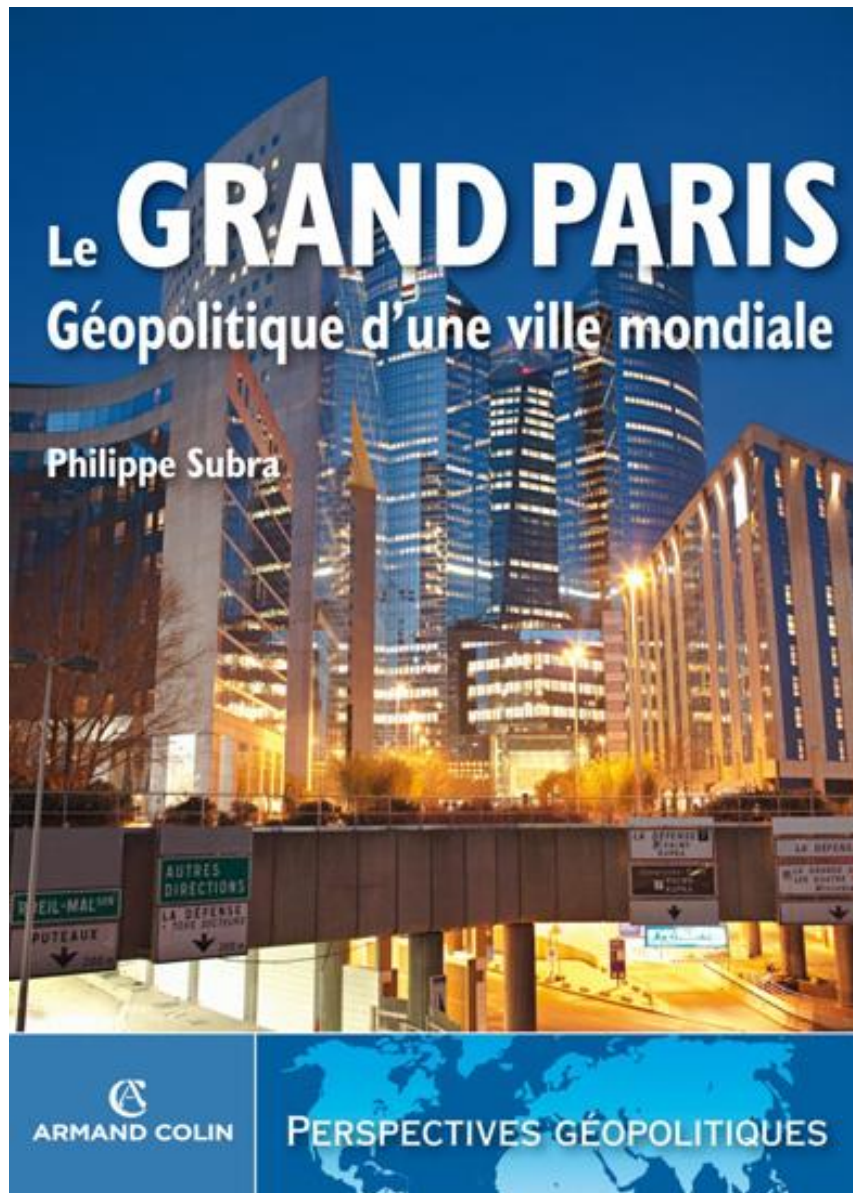
COLOMBEL Y., OSTER Y. (dir.), 2011, *La France: territoires et aménagement face à la mondialisation*, Nathan. **Chapitre 6 « un territoire de plus en plus dominé par les métropoles et les grandes villes » et chapitre 7 « les espaces de la ville en France »**. **EN PRIORITE**

+

REGHEZZA-ZITT M., 2011, *La France dans ses territoires*, Sedes. **Chapitre 4** : « des territoires urbains en transition »

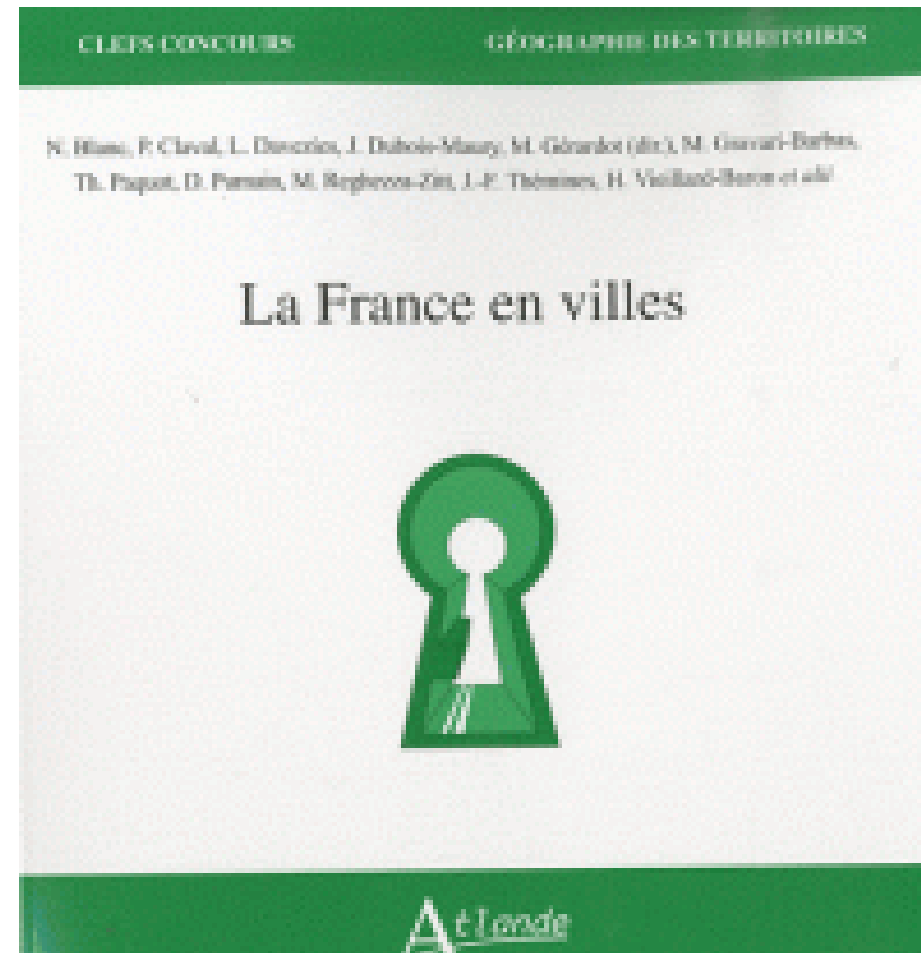
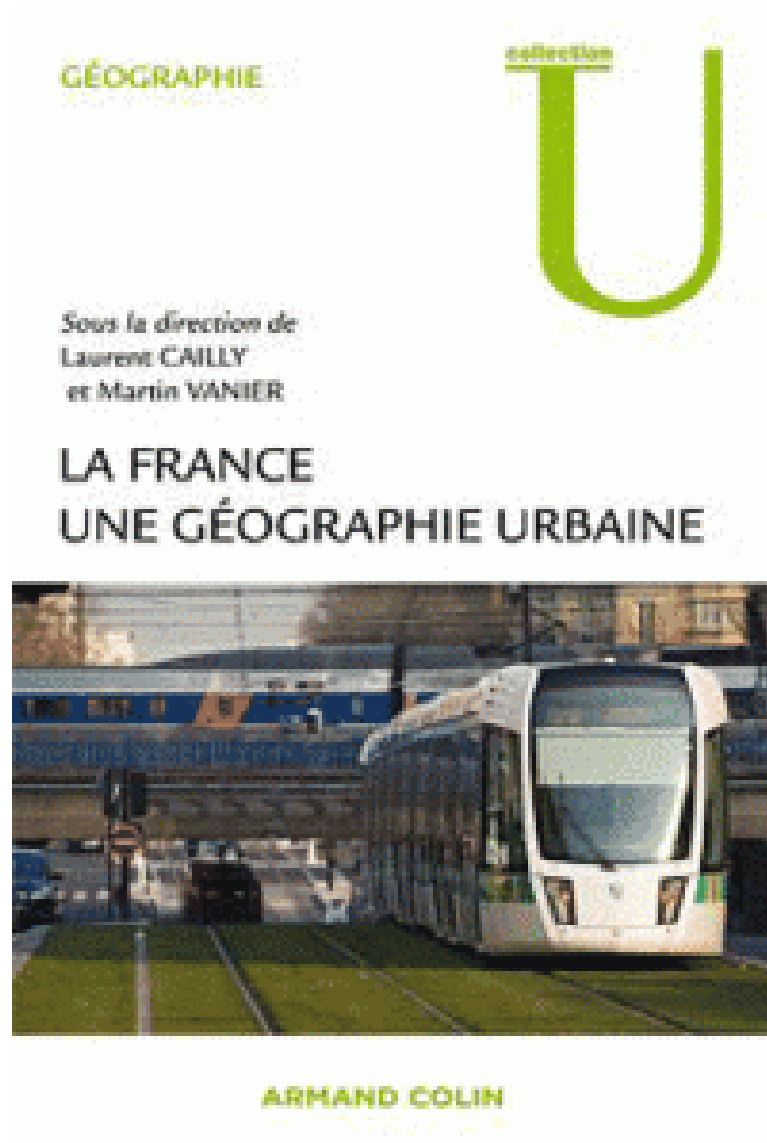
Réfléchir en amont à définir les notions centrales : définitions à préparer «ville », « centre », « aménagement », « banlieue », « métropole », « métropolisation »





Pour ceux qui veulent aller plus loin...


Pour préparer les colles



De villes en métropoles

Vocabulaire et notions générales

Un glossaire pour : questionner, problématiser, proposer des mots-clés ; faire des recherches en ligne

 Auteur(s) : Auteur(s) : Sylviane Tabarly et Marie-Caroline Gaymard, avec des contributions des étudiants du master "Urbanisme durable et aide à la décision" sous la direction de Marie-Caroline Gaymard à l'ENS de Lyon, pour l'année 2012-2013 : Cécile Reiser, Marie-Caroline Gaymard, Chloé Reiser, Jean-Philippe Gaymard

Sources :

- Denise PUMAIN, Thierry PAQUOT, Richard KLEIN, *Anthropos Economica*, 2006
- Françoise CHOAY et Pierre MERLIN. - *Dictionnaire de l'urbain*, 2010
- Jacques LEVY, Michel LUSSAULT, *Dictionnaire de l'urbain*, éd. 2013
- [le glossaire de l'Insee \(définitions et exemples\)](http://www.insee.fr/fr/le_glossaire_de_l_insee_(definitions_et_exemples)/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm)

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

A	B	C
<p>Aérotropolis Agglomération Aire Aire métropolitaine Aire urbaine Archipel Mégalopolitain Mondial (AMM) Avantage compétitif / comparatif</p>	<p>Banlieue Bidonville</p>	<p>Campanilisme CBD (Central Business District) Centralité Centre Classement (ranking) Communauté d'agglomération - Communauté urbaine (France) Conurbation Culture(s)</p>
D	E	F
<p>Densité Durable</p>	<p>Économies - déséconomies d'agglomération Edge city (ville-lisière) Étalement urbain (urban sprawl) / Expansion urbaine Eurocités Externalités</p>	<p>Fonctions métropolitaines supérieures</p>
G	H	I
<p>Gentrification Globales / mondiales (villes) Gouvernance urbaine</p>	<p>Hiérarchie urbaine</p>	<p>Inégalités intramétropolitaines Intercommunalité</p>
L	M	P

Introduction

- Comment définir une ville?

Le Zonage en Aires Urbaines 2010

ROYAUME-UNI

BELGIQUE

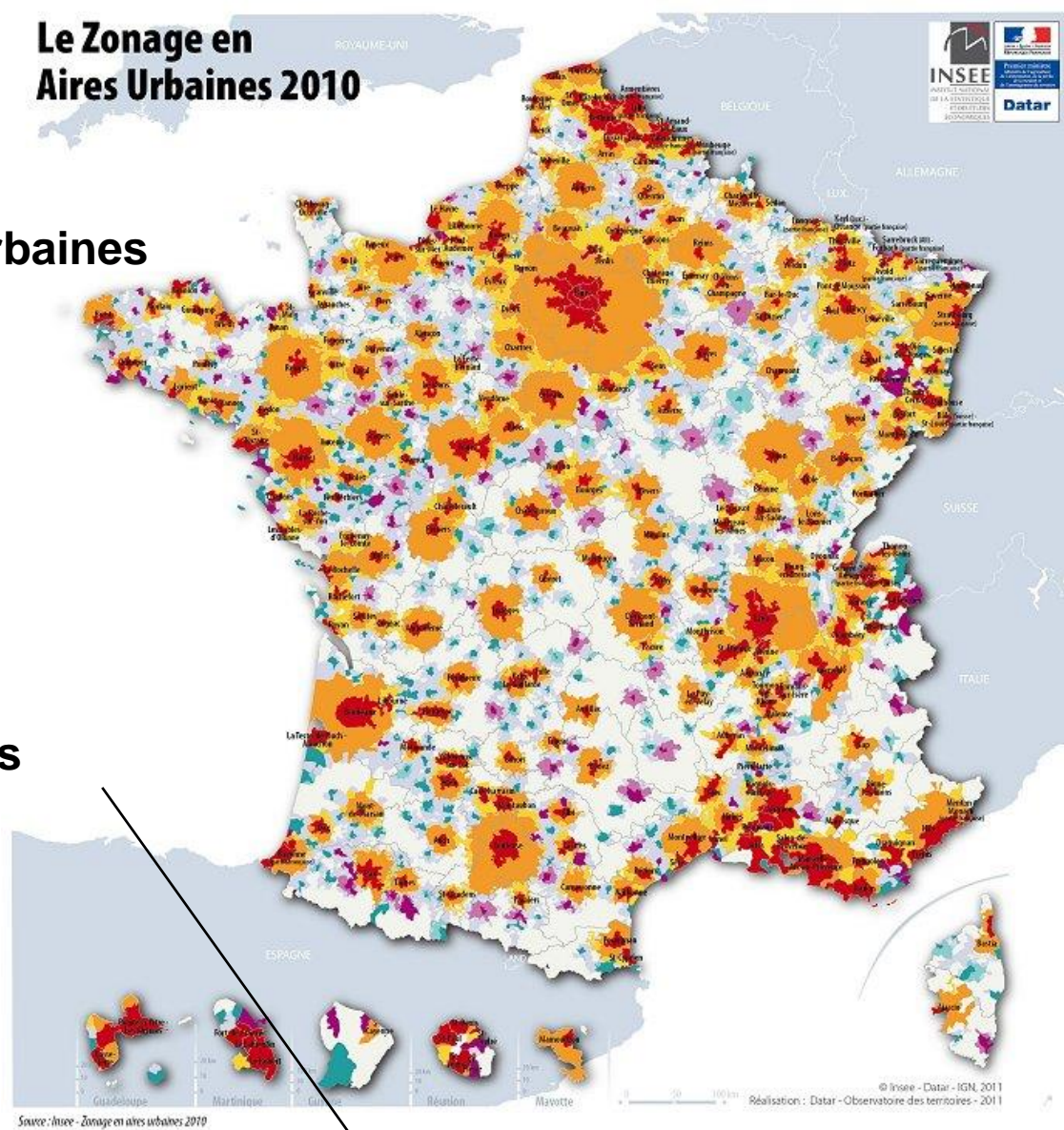
LUX

ALLEMAGNE



241 grands aires urbaines

- 131 « moyennes aires »



Source : Insee - Zonage en aires urbaines 2010

© Insee - Datar - IGN, 2011
Réalisation : Datar - Observatoire des territoires - 2011

ESPACE DES GRANDES AIRES URBAINES

Grandes aires urbaines

- Grands pôles - 3 257 communes
- Couronnes des grands pôles - 12 305 communes
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines - 3 992 communes

ESPACE DES AUTRES AIRES

Aires moyennes

- Pôles moyens - 447 communes
- Couronnes des pôles moyens - 803 communes

Petites aires

- Petits pôles - 673 communes
- Couronnes des petits pôles - 567 communes

AUTRES COMMUNES MULTIPOLARISÉES

COMMUNES ISOLÉES, HORS INFLUENCE DES PÔLES



Nœud des grandes aires urbaines

420 « petites aires »,



La fin des aires urbaines en France. L'INSEE propose un zonage en aires d'attraction des villes

Publié le 02/11/2020

Le nouveau zonage de l'Insee repose sur le même principe que le zonage en aire urbaine qui datait de 2010 : une aire d'attraction est un pôle d'emploi entouré par une couronne. L'INSEE retient désormais que les mobilités domicile-travail de 15 % des actifs suffisent à déterminer une polarisation. Par conséquent, 95 % des Français vivent dans les aires d'attraction des villes selon cette nouvelle définition.

Ce nouveau zonage ne semble pas tenir compte des critiques qui avaient été formulées à l'encontre du ZAU ([Pistre et Richard](#) , 2018). Avec une moyenne de 45 % d'actifs dans la population française, les couronnes périurbaines étaient définies par les mobilités domicile-travail de moins de 20 % de la population d'une commune (40 % de 45 %). Dans ce nouveau zonage, ce sont les déplacements quotidiens (ou pluri-hebdomadaires, avec la généralisation du télétravail) de seulement 6 % de la population d'une commune (15 % des 45 % d'actifs) qui la définissent comme polarisée. Cependant, alors que l'ancien zonage incluait dans les couronnes les communes polarisées par des communes elles-même polarisées, seules les communes polarisées par le pôle urbain sont désormais prises en compte.

Ce zonage présente ainsi l'inconvénient d'envisager les espaces ruraux comme de vastes aires d'attraction des espaces urbains, comme si les relations entre ces deux types d'espaces étaient unidirectionnelles et descendantes, et non réciproques et multifformes. Or de nombreux articles scientifiques, sur Géoconfluences et ailleurs, montrent au contraire que la France est un pays européen à la densité plutôt faible et marqué par un caractère rural affirmé ([Pistre et Richard](#) , 2018), que la densité moindre du périurbain est choisie ([Fonticelli](#) , 2020), que son aspect villageois est revendiqué par ses habitants ([Amarouche et Charmes](#) , 2019), ou que des polarités secondaires existent dans l'espace rural et périurbain ([Didier-Fèvre](#) , 2019).

D'après l'Insee, 51 % de la population habite dans les pôles urbains et 43 % dans leurs aires d'attraction. Deux lectures sont possibles : on peut comprendre que 94 % de la population vit dans les villes ou dans leur aire d'influence. On peut aussi lire que la moitié de la population vit en ville, et l'autre moitié dans les espaces ruraux et périurbains. Ces chiffres à l'échelle nationale n'ont qu'une signification réduite, une grande partie des pôles de moins de 50 000 habitants n'étant en fait que de gros bourgs ruraux, et leur couronne correspondant à ce qu'il est habituellement convenu d'appeler la campagne. Les habitants de Bort-les-Orgues en Corrèze (2700 habitants) sont comptés parmi les 51 % d'urbains, et les 507 habitants de la commune voisine de Vebret (Cantal) sont dans son aire d'attraction.

(Dossier) Les espaces ruraux et périurbains en France : populations, activités, mobilités

Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines

Publié le 27/04/2018

Auteur(s) : [Pierre Pistre](#), Maître de conférences en géographie - Université Paris Diderot
[Frédéric Richard](#), Maître de conférences HDR en géographie - Université de Limoges

Le zonage en aires urbaines, proposé par l'Insee en 1996 et modifié pour la dernière fois en 2010, n'est qu'un des référentiels permettant de délimiter des catégories spatiales en France métropolitaine. Très diffusé, il a parfois été mal compris, ce qui a pu faire croire que 85 % ou même 95 % des Français étaient urbains, notamment parce que les couronnes périurbaines comprennent des communes qui sont rurales dans les autres nomenclatures existantes et moins connues.

SOMMAIRE

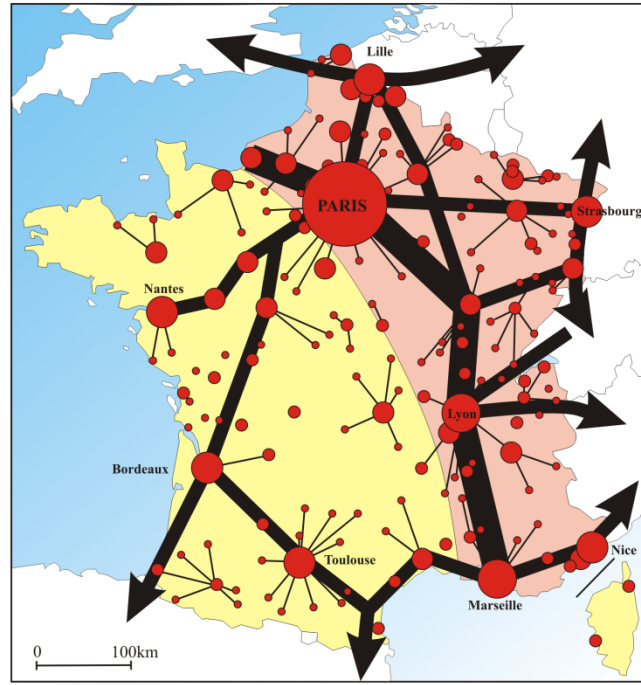
1. Les principaux référentiels statistiques relatifs aux espaces ruraux
2. Des référentiels qui produisent des espaces ruraux très différents les uns des autres
3. Zoom sur le zonage en aires urbaines : des choix méthodologiques discutables et des interprétations erronées

[Bibliographie](#) | [citer cet article](#)





Alors que la démarche de catégorisation des espaces est quasi consubstantielle de l'approche géographique, on oublie parfois de remettre en perspective le processus d'élaboration de ces catégories spatiales, en particulier lorsqu'elles sont issues de nomenclatures officielles. Considérées comme données et légitimes de fait parce qu'issues d'institutions de référence, les nomenclatures spatiales sont pourtant aussi discutables – au sens premier d'examiner minutieusement – que les approches plus théoriques qui circulent dans la recherche, ou que les conceptions des espaces dites « profanes » de monsieur et madame tout le monde. Or, les nomenclatures officielles ont ceci de particulier que leur légitimité institutionnelle leur confère une double portée : d'une part

Les spécificités des villes françaises :

Le réseau urbain français





1- Un réseau urbain hiérarchisé.

-  PARIS, capitale
-  Métropoles d'équilibres
-  Centres régionaux
-  Zone d'influence

2- Un réseau inégalement dense

-  Maillage dense
-  Maillage plus lâche








3- Un réseau marqué par une forte polarisation.

-  Principaux axes de communication
-  Axes secondaires

1

La France en villes





1. ORGANISATION ET DYNAMIQUES SPATIALES

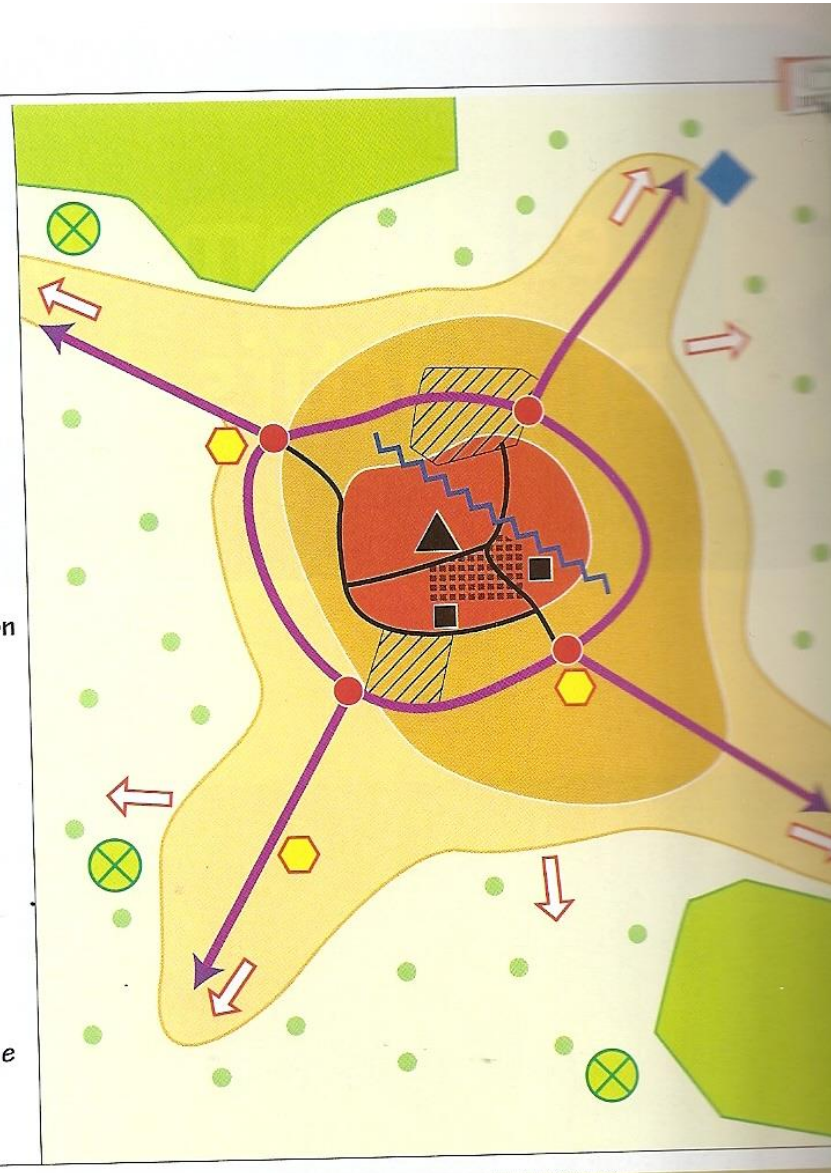
-  centre urbain dense
-  banlieue (densité moyenne ou assez élevée)
-  espace périurbain (densité moyenne)
-  espaces ruraux sous influence urbaine (densité faible)
-  principaux axes routiers et ferroviaires
-  aéroport
-  étalement urbain

2. DYNAMIQUES SOCIALES ET FONCTIONNELLES

-  fonctions centrales, commerces = métropolisation
-  gentrification
-  zones industrielles
-  fragmentation socio-spatiale marquée
-  nouvelles zones d'activités (logistique, innovation, industries)

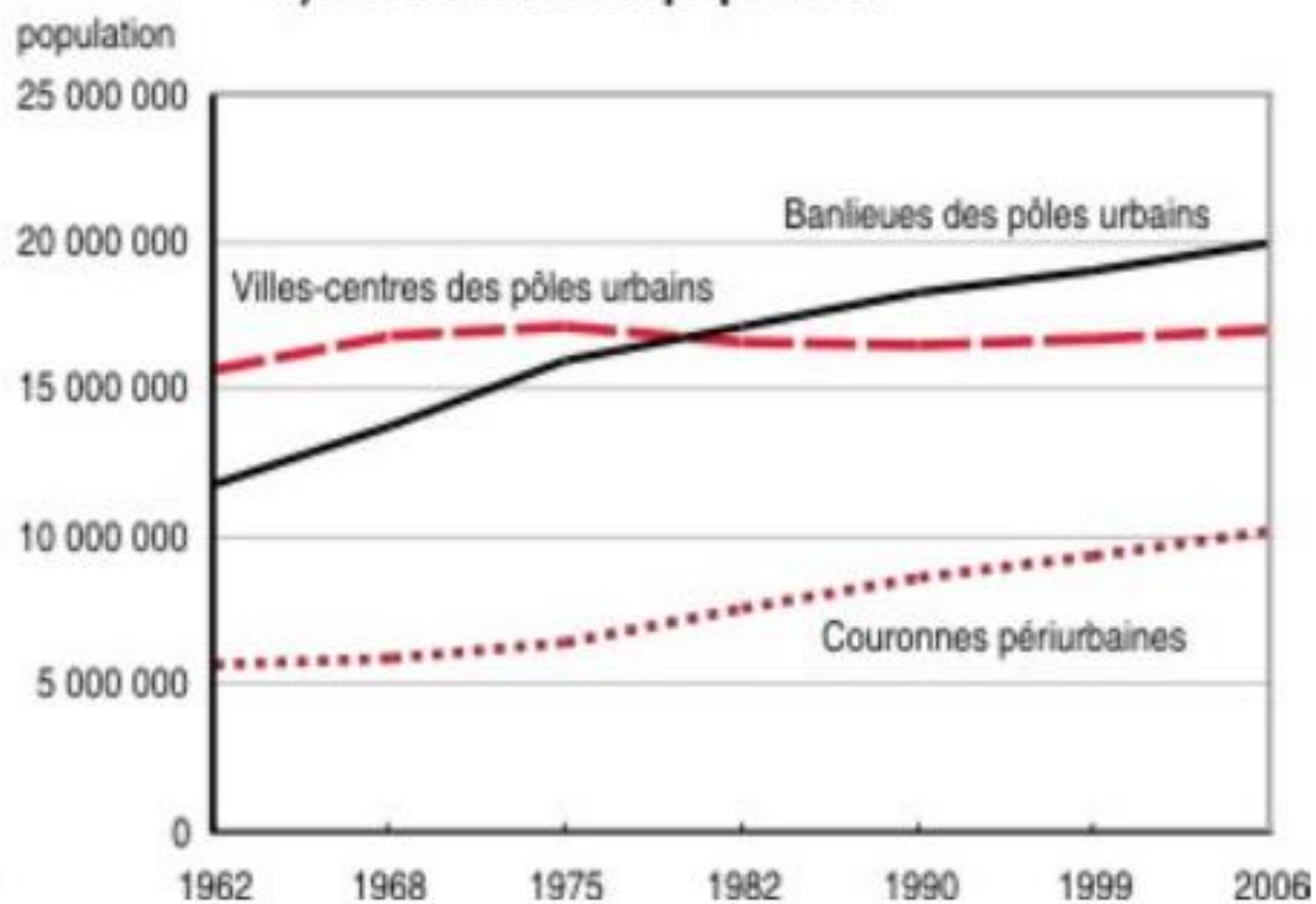
3. AMÉNAGEMENTS VERS DES VILLES DURABLES ?

-  rénovation HQE, circulation douce, écoquartiers
-  développement des transports collectifs
-  mesures de protection de l'agriculture périurbaine
-  espaces protégés (forêts, PNR)



- **Des territoires largement aménagés depuis longtemps / Des territoires qui posent des défis d'aménagement / Des défis sociaux / Des défis politiques :**
 - Des défis sociaux : enjeux fonciers et crise du logement et fractures spatiales : comment réduire l'hétérogénéité urbaine ?
 - Des défis politiques :
 - Urbanisation généralisée : à quelle échelle faut-il aménager ?
 - comment gouverner ces territoires ? , le problème de l'articulation entre territoires fonctionnels et institutionnels est particulièrement central en France auj
 - Comment adapter les villes à la métropolisation ?

b) Évolution de la population



I) L'aménagement urbain en France : outils, échelles et acteurs

1) la naissance de l'urbanisme et de la planification urbaine en France

a) avant l'urbanisme (

b) le tournant de l'entre deux guerres : naissance de l'urbanisme

c) l'Etat planificateur à partir de 1945

d) l'émergence de nouveaux acteurs

La ville est aménagée « pour que s’y déroulent convenablement les parades de la puissance » (G. Duby)





Les travaux
d'Hausmann



Paris, 1952



Ces opérations urbaines ressemblent quelquefois à un palmarès d'exploits
-400 m de façade continue au Haut-du-Lièvre à Nancy !



Tableau 8.1 La répartition des compétences entre les collectivités territoriales*

	Communes et intercommunalités	Départements	Régions
Aménagement du territoire	Plan local d'urbanisme (PLU) et schéma de cohérence territorial (SCOT) Permis de construire Équipements		Plan régional
Développement économique	Zones d'activité		Primes à la création d'entreprises et à la création d'emplois
Éducation, formation	Écoles primaires	Collèges	Lycées Formation professionnelle
Transports	Voirie et réseaux locaux de transports en commun	Routes départementales et 2/3 des routes nationales	TER Ports et aéroports (sauf les principaux) Ramassage scolaire Cars départementaux
Politique de la Ville et loge- ment social	Opérations ANRU Gestion du parc social (offices municipaux et communautaires)	Gestion du parc social (offices départementaux)	
Aide sociale	CCAS	RSA, handicapés, enfance, personnes âgées	

* Situation actuelle après le vote de la loi NOTRe en 2015 ; trame grise : compétences pour lesquelles la collectivité est, de fait, « chef de file ».

Tableau 9.3 Les compétences des différents types de communautés

Types de communauté	Taille	Compétences obligatoires	Compétences facultatives
Communauté de communes (CC)	15 000 habitants minimum, sauf exceptions (zones de montagne)	Aménagement de l'espace Développement économique	Au moins 4 parmi : Protection de l'environnement Politique du logement et du cadre de vie Voirie Équipements culturels, sportifs et scolaires Assainissement Action sociale d'intérêt communautaire + Plan local d'urbanisme
Communautés d'agglomération (CA)	Plus de 50 000 habitants Avec une commune centre de plus de 15 000 habitants	Les mêmes que les CC + Équilibre social de l'habitat et politique de la ville	Au moins 3 parmi : Assainissement, eau Protection de l'environnement Voirie Équipements culturels, sportifs et scolaires Action sociale d'intérêt communautaire + Plan local d'urbanisme
Communautés urbaines (CU)	Plus de 250 000 habitants	Les mêmes que les CA + Services d'intérêt collectif Protection de l'environnement	Action sociale d'intérêt communautaire
Métropoles	Plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000	Les mêmes que les CU + Transports scolaires Routes départementales Zones d'activités et promotion du territoire à l'étranger	Action sociale* Collèges* Aménagement touristique, musées* Équipements sportifs départementaux* Lycées** Grands équipements et infrastructures***

* avec l'accord du département, ** avec l'accord de la région, *** par délégation de l'État.



- Vos élus, leurs permanences
- Conseil d'arrondissement
- CICA
- Conseils de quartier
- Conseil de la jeunesse
- Conseil de Paris
- Compétences
- Vie associative

accueil > vie citoyenne > conseils de quartier > mode d'emploi > grands dossiers participatifs > le réaménagement de la place de la république



Le réaménagement de la Place de la République

La commission « République » est commune aux quatre Conseils de quartier du 3e arrondissement. Elle participe à la concertation préalable au réaménagement de la Place de la République lancée par la Ville de Paris à la réunion publique du 15 décembre.

La réflexion, menée par ce groupe d'une soixantaine de riverains, se situe en amont de la conception du projet qui ne porte pas sur une simple réorganisation de la circulation, mais sur une recomposition complète de cette place majeure de Paris. Elle doit contribuer à établir le programme du Concours d'architecture qui sera lancé à partir du 15 Mars 2009. Le Maître d'Ouvrage (la ville de Paris) sera, en effet, amené à interpréter les résultats des concertations dans les 3 arrondissements concernés : le 3e, 10e et 11e, pour les traduire en programme architectural.



Deux réunions se sont déjà tenues depuis le 15 décembre.

Téléchargez les comptes rendus de ces deux réunions :

 [Compte-rendu de la réunion du 17 décembre](#)

 [Compte-rendu de la réunion du 12 janvier](#)

 [Compte-rendu de la réunion du 29 janvier](#)

Lors de ces réunions, les participants ont exprimé leurs avis sur le fonctionnement actuel de la place et leurs souhaits quant à son devenir et son usage futur, amorçant ainsi des réponses à la question : « quelle place de la République voulez-vous pour demain ? »

Ainsi, quelques premiers principes généraux ont émergé :

- Respecter la vocation métropolitaine de la Place (rôle symbolique, tenue d'événements)
- Penser l'aménagement selon trois échelles : a) métropolitaine, b) quartiers, c) usagers quotidiens et occasionnels.
- Ne pas figer l'espace : chercher à concevoir un espace multifonctionnel, transformable et évolutif, temporalité des usages selon les moments et les événements.
- Optimiser les flux de circulation tous modes en réduisant leur consommation d'espace
- Etc

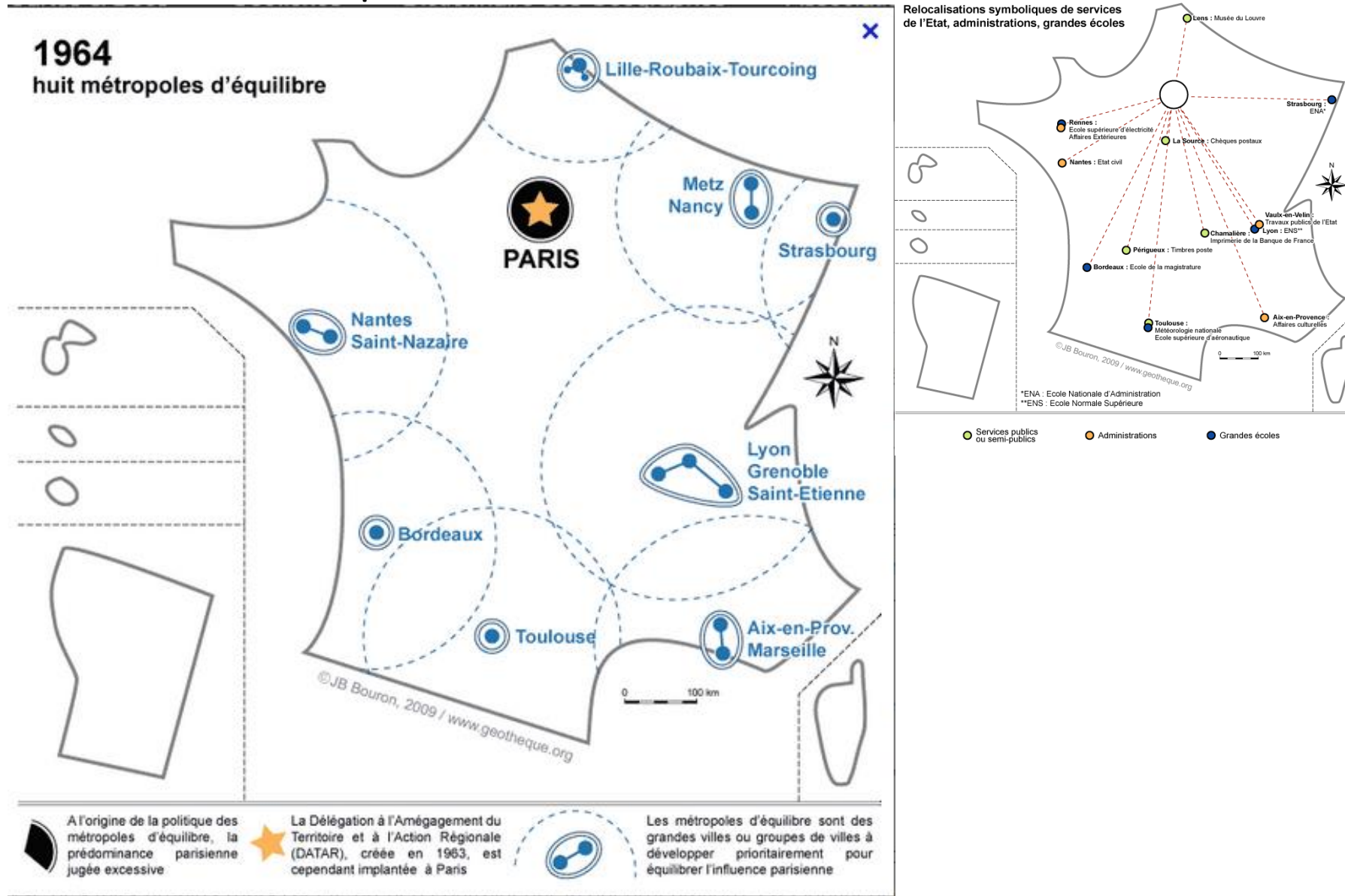
La prochaine réunion se tiendra mardi 10 février à 19h00 à la Mairie du 3e.

Si vous souhaitez intégrer ce groupe de travail, contacter la coordinatrice des Conseils de quartier : veronique.helin@paris.fr

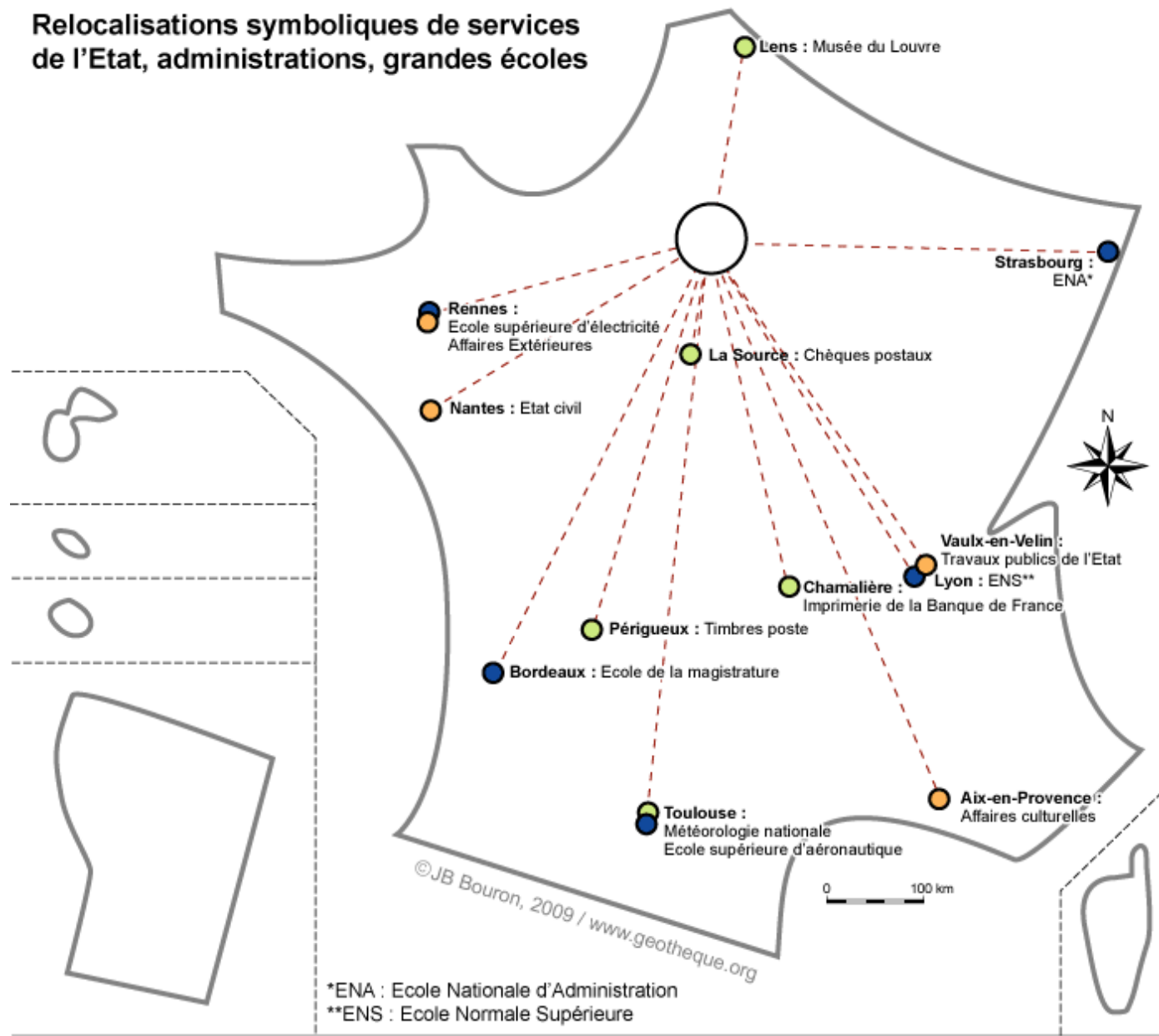
Ou si vous souhaitez en savoir plus sur le projet de réaménagement, [cliquez ici](#)

2) A quelle échelle aménager les villes ?

a) à l'échelle nationale /des pol de déconcentration



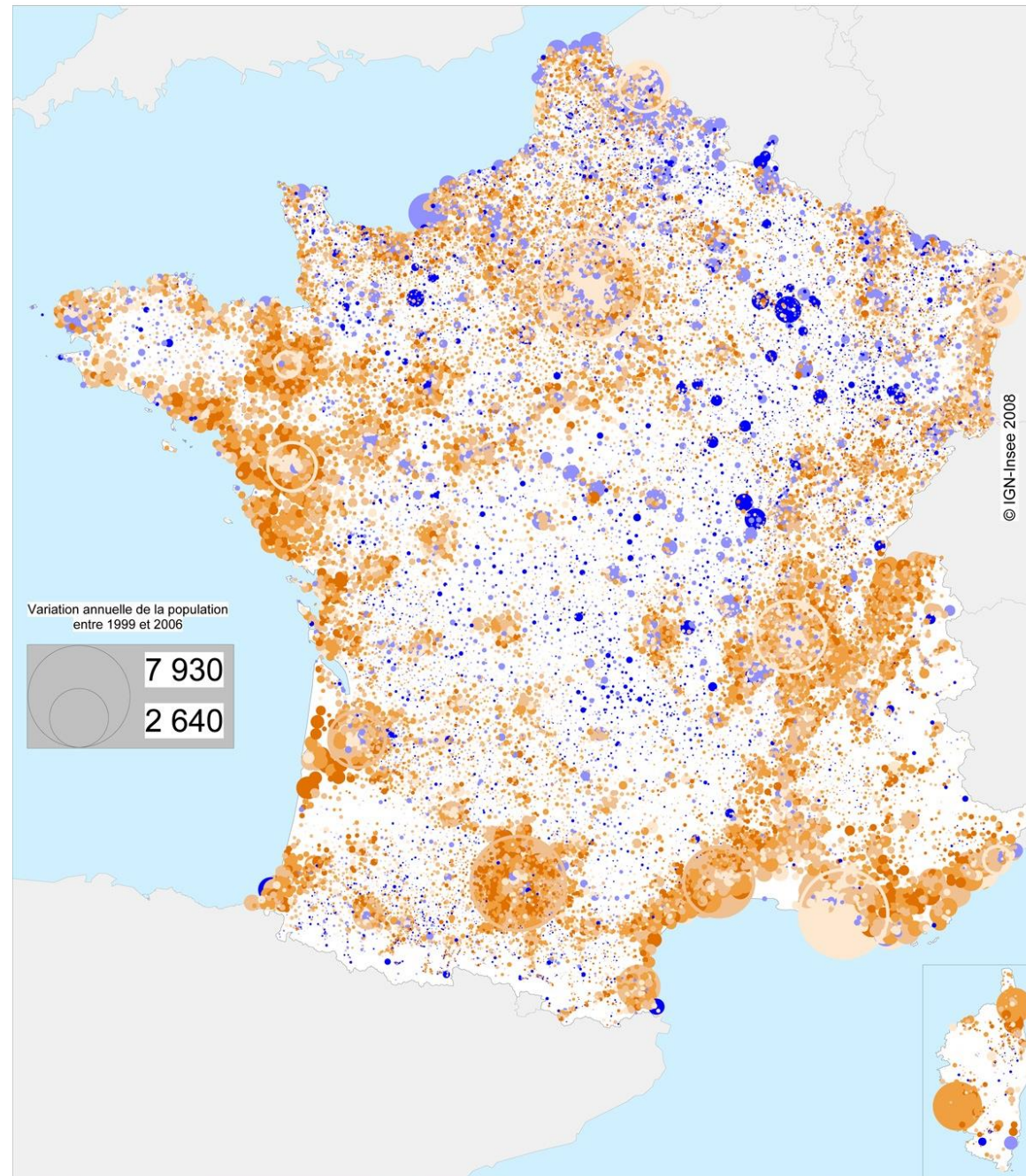
Relocalisations symboliques de services de l'Etat, administrations, grandes écoles

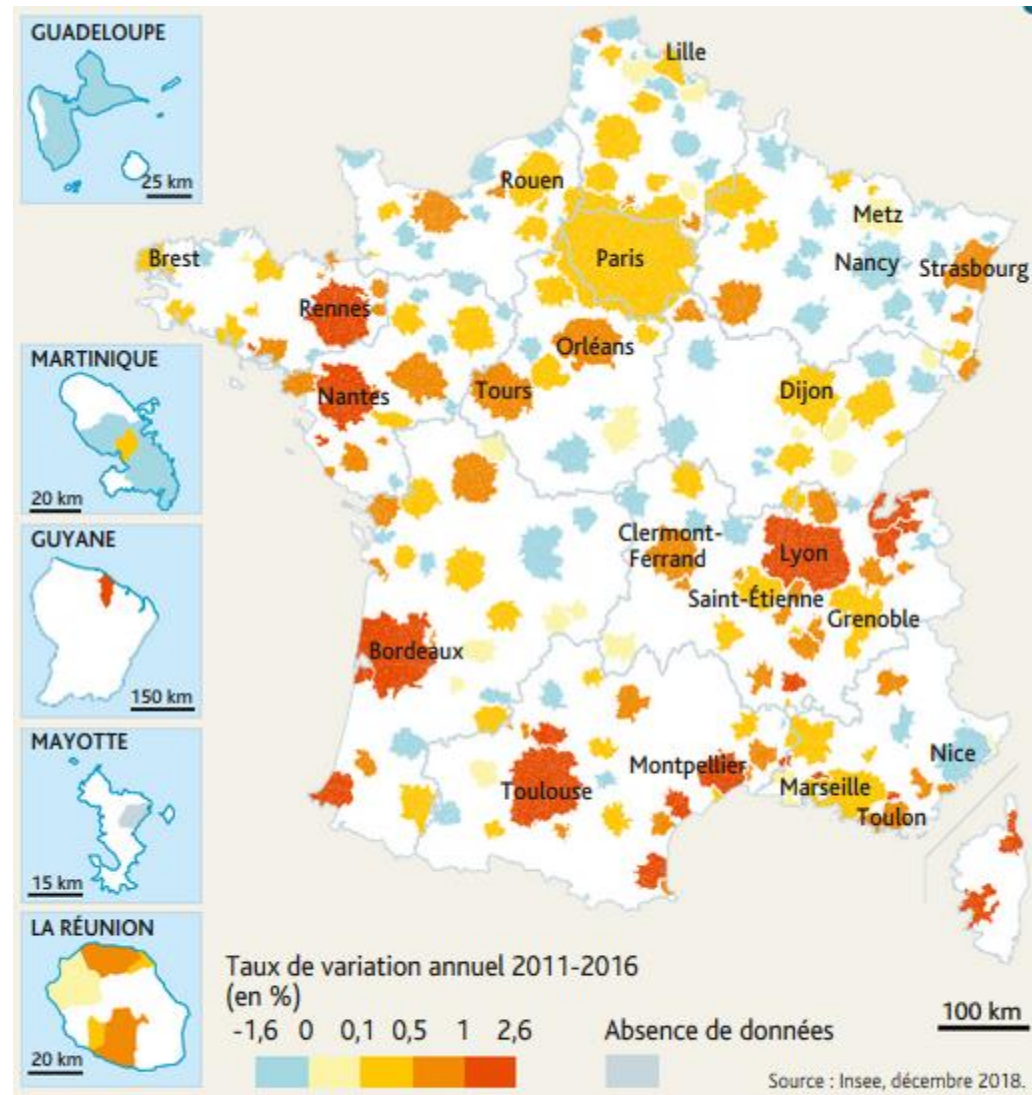


● Services publics ou semi-publics

● Administrations

● Grandes écoles





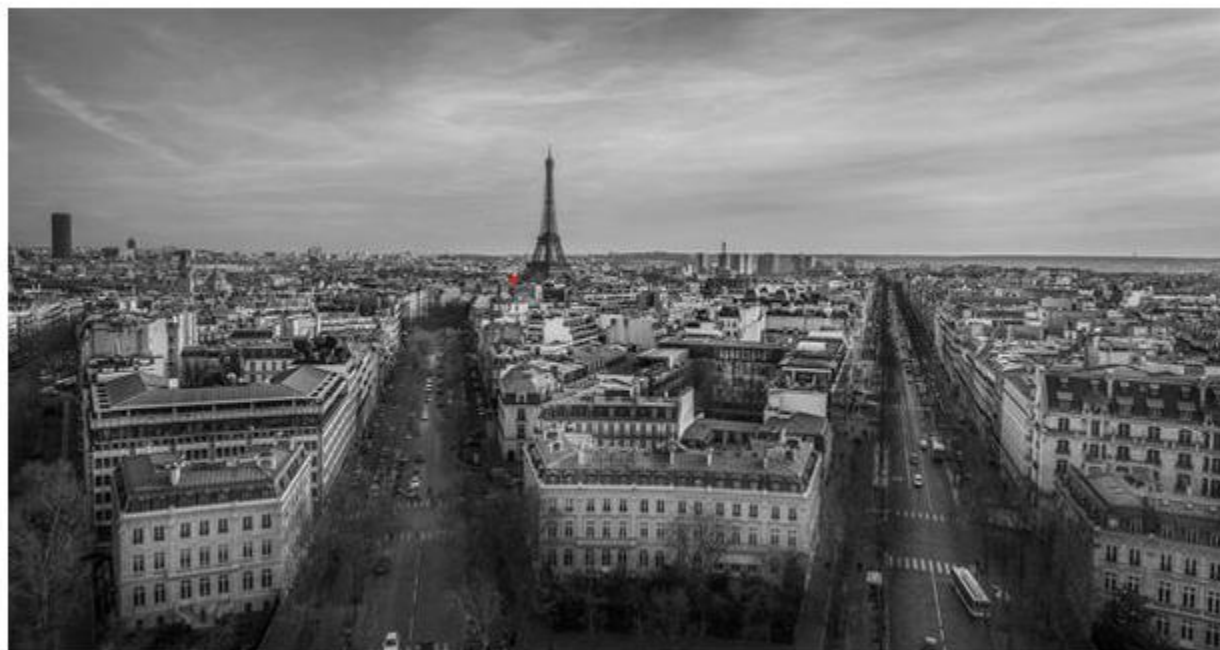
3 L'évolution de la population des aires urbaines (2006-2013)

Pourquoi Paris se vide de ses habitants ?

FIGAROVOX/ANALYSE - La population de la ville de Paris a baissé de 59 000 habitants depuis 2011. Laurent Chalard explique les raisons de cette décroissance démographique, et ne s'en inquiète pas : Paris intra-muros est selon lui une «ville-finie», dont les capacités de logement sont épuisées.

Par Laurent Chalard

Publié le 23 janvier 2019 à 19:05



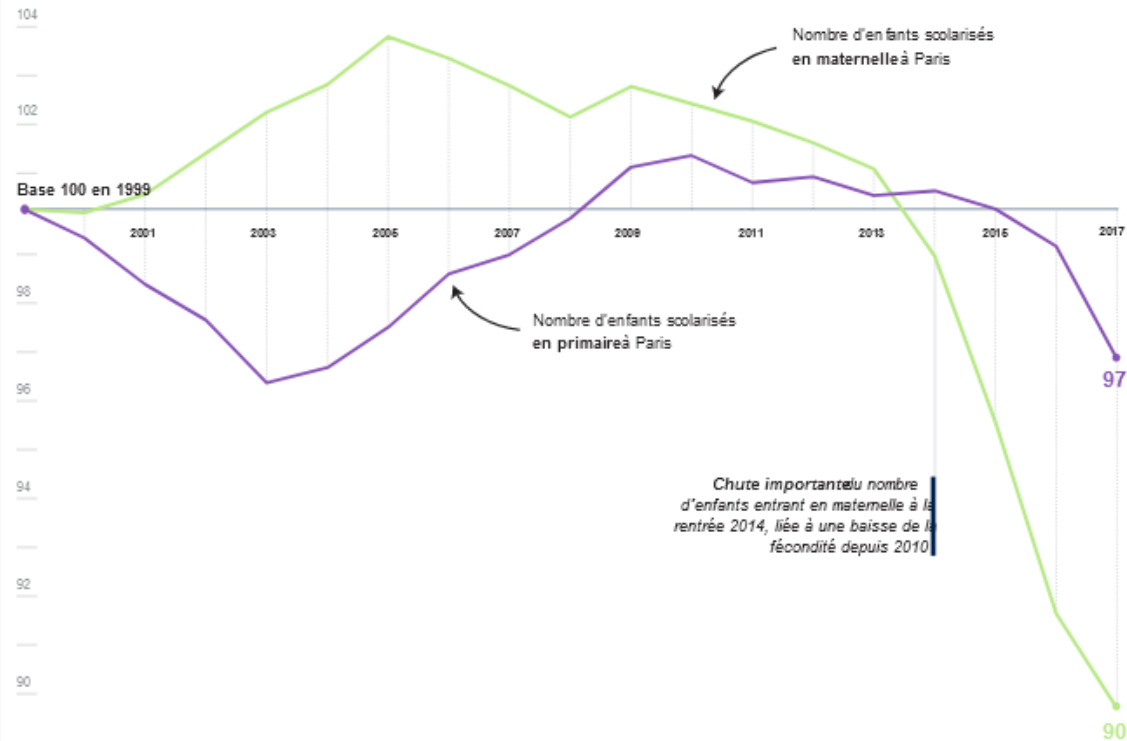
Paris se vide de ses élèves : la carte des écoles primaires qui ferment

Douze écoles primaires ont fermé depuis quatre ans en raison de la chute du nombre d'élèves. Quatorze autres sont menacées.

Par Mattea Battaglia , Marianne Boyer , Véronique Malécot , Mathilde Costil , Sylvie Gittus et Agathe Dahyot - Publié le 28 août 2018 à 18h46 - Mis à jour le 04 juillet 2019 à 15h45

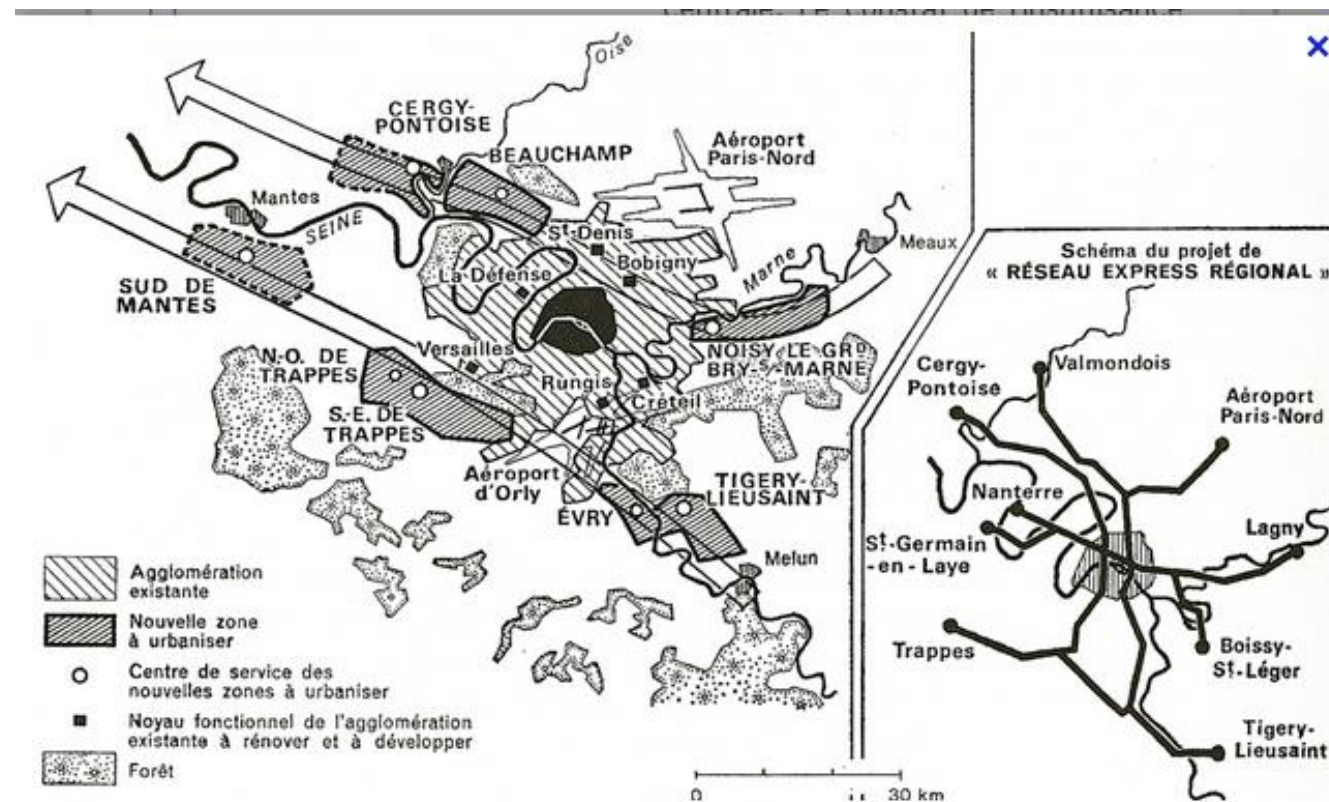
Chute du nombre d'élèves dans les écoles parisiennes

127 280 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles publiques primaires en 2017 soit 2 925 de moins qu'en 2016



b) A l'échelle régionale ?

- Etude de cas = L'exemple de Ile de France / région parisienne / le Grand Paris
 - le SDAU en 1965



Paris, l'agglomération, l'Île-de-France, la région urbaine



Le SDRIF depuis 1982



INTRODUCTION AUX OBJECTIFS DU SCHÉMA DIRECTEUR... 82

**3 AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE
DES FRANCILIENS**..... 83

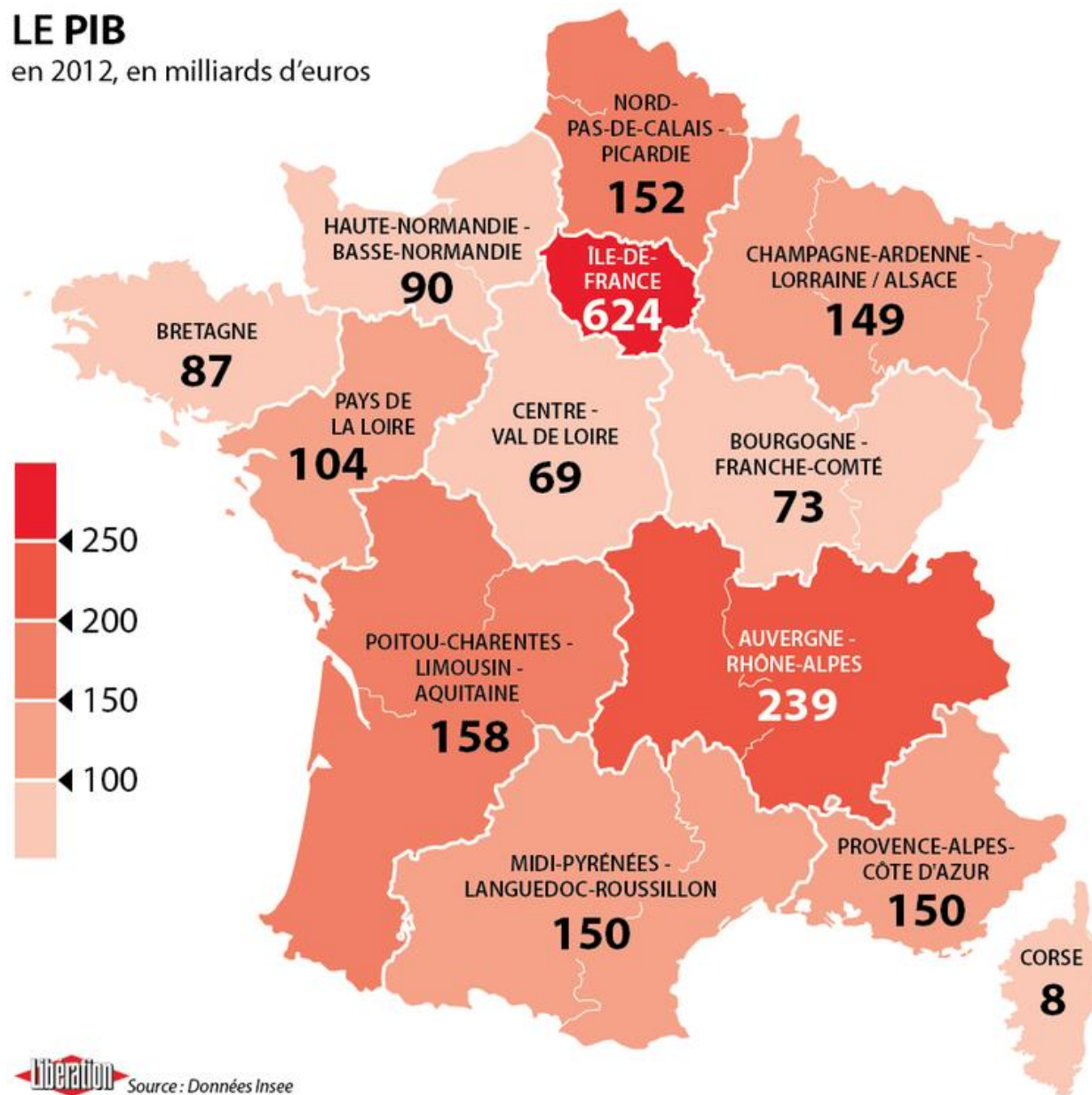
- 3.1 CONSTRUIRE 70 000 LOGEMENTS PAR AN
ET AMÉLIORER LE PARC EXISTANT
POUR RÉSOUDRE LA CRISE DU LOGEMENT..... 84
- 3.2 CRÉER 28 000 EMPLOIS PAR AN ET AMÉLIORER
LA MIXITÉ HABITAT / EMPLOI..... 91
- 3.3 GARANTIR L'ACCÈS À DES ÉQUIPEMENTS
ET DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ..... 93
- 3.4 CONCEVOIR DES TRANSPORTS POUR UNE VIE
MOINS DÉPENDANTE À L'AUTOMOBILE..... 98
- 3.5 AMÉLIORER L'ESPACE URBAIN
ET SON ENVIRONNEMENT NATUREL..... 110

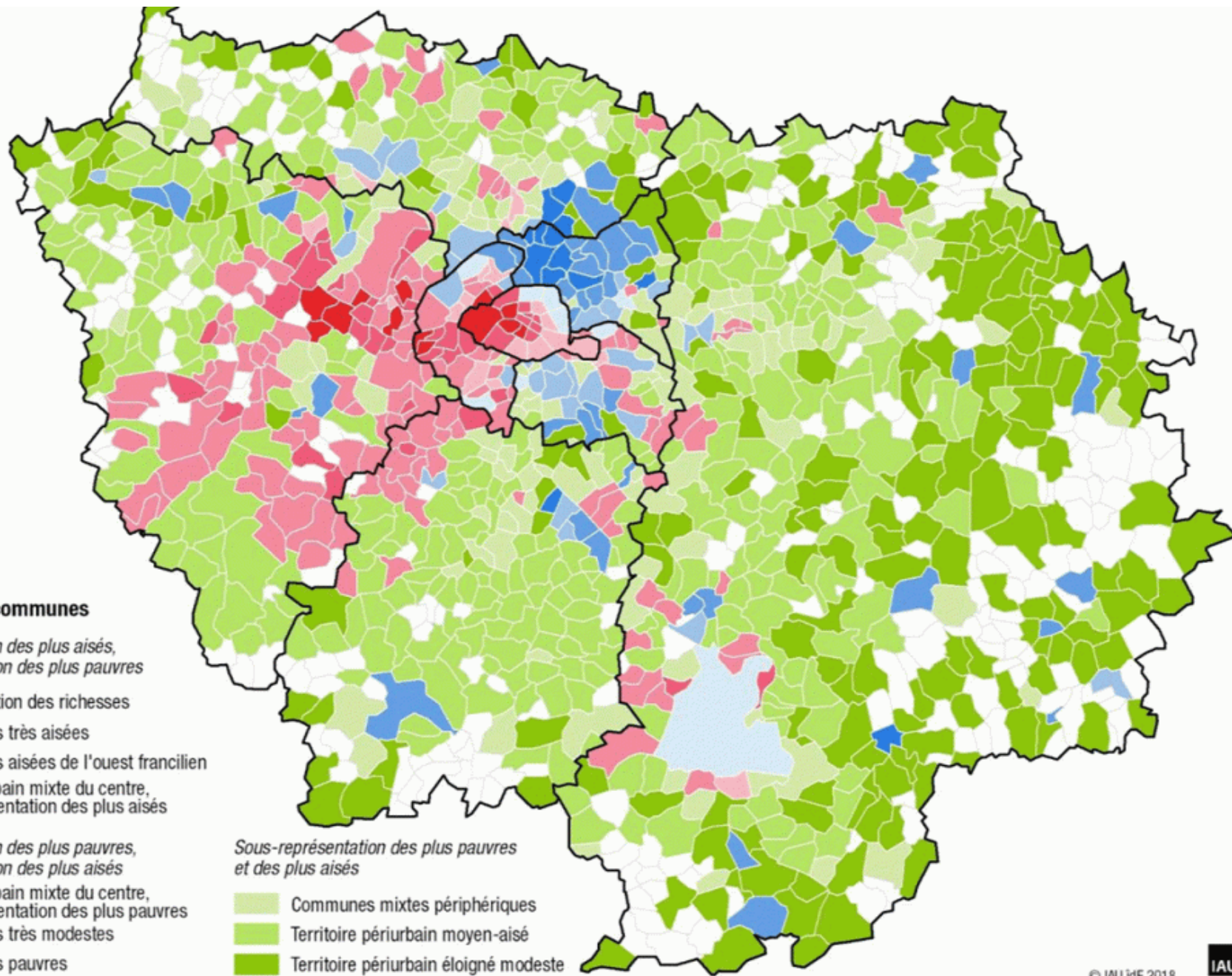
**4 CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT
MÉTROPOLITAIN DE L'ÎLE-DE-FRANCE**... 117

- 4.1 REFONDER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE FRANCILIEN. 118
- 4.2 UN SYSTÈME DE TRANSPORT PORTEUR D'ATTRACTIVITÉ 130
- 4.3 VALORISER LES ÉQUIPEMENTS ATTRACTIFS..... 140 IN
- 4.4 GÉRER DURABLEMENT L'ÉCOSYSTÈME NATUREL ET
RENFORCER LA ROBUSTESSE DE L'ÎLE-DE-FRANCE... 148 SII
TE

LE PIB

en 2012, en milliards d'euros





Typologie des communes

*Sur-représentation des plus aisés,
sous-représentation des plus pauvres*

- Concentration des richesses
- Communes très aisées
- Communes aisées de l'ouest francilien
- Espace urbain mixte du centre, sur-représentation des plus aisés

*Sur-représentation des plus pauvres,
sous-représentation des plus aisés*

- Espace urbain mixte du centre, sur-représentation des plus pauvres
- Communes très modestes
- Communes pauvres
- Communes très pauvres

*Sous-représentation des plus pauvres
et des plus aisés*

- Communes mixtes périphériques
- Territoire périurbain moyen-aisé
- Territoire périurbain éloigné modeste

Secret statistique

source : Filocom 2015, revenus déclarés des ménages par uc